MERCREDI 30 MARS 1892 | N° 26 | TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux Valaisans

Paraissant le Mercredi et le Samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT: SUISSE: Un an fr. 6.— Six mois fr. 3. 50 Trois mois fr. 2. 50. ETRANGER: (Union postale fr. 11 50

POUR CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION On est prié de s'adresser au Bureau du *Confédéré*, à Sion. On peut s'abonner à tous les bureaux de poste Tous les envois doivent être affranchis.

ANNONCES: Cantonales 15 c., Suisses 20 c., Etrangères 25 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES 50 cent. la ligne ou son espace.

Revue politique.

La crise ministérielle à Berlin.

Voici qu'après les Républiques et les petites monarchies, après la France et la Grèce, l'empire allemand lui-même paye son tribut à l'épidémie de crises ministérielles qui visite successivement toutes les capitales de l'Europe. Le fantasque empereur sur qui reposent les destinées d'un grand peuple, vient d'étonner le monde par un nouveau coup de théâtre. Brusquement, il a jeté par-dessus bord l'un de ses plus dociles serviteurs, son ministre de l'Instruction publique, et peu s'en est fallu que, du même coup, le chancelier de Caprivi ne fut aussi « débarqué ». Nous avons trop longtemps parlé déjà du projet de réforme scolaire, cause occasionnelle de cette crise, pour avoir besoin d'y insister. Rappelons seulement qu'elle devait, dans la pensée de l'empereur, enrayer les progrès du socialisme. Les lois répressives étaient impuissantes contre cet ennemi chaque jour plus redoutable ; il fallait une arme perfectionnée ou un médicament efficace : on songea au cléricalisme à haute dose. L'empereur soumit au Parlement une loi qui rendait l'enseignement religieux obligatoire dans toutes les écoles. Cette évolution rétrograde consternait les libéraux, mais elle comblait de joie le centre, les conservateurs, les catholiques qui sentaient leur influence grandir. En même le gouvernement donnait aux conservateurs d'autres satisfactions ; Il restituait au duc de Cumberland, fils et héritier du roi de Hanovre, dépossédé par Guillaume Ier. la modeste somme de 42 millions de marcs, sa fortune privée, dont M. de Bismarck avait fait le fonds des reptiles. C'est avec ces fonds secrets, qu'on appelait le fonds guelfe qu'il avait durant vingt années, entretenu, en Allemagne et ailleurs, des journaux à sa dévotion et mené contre 40 ennemis les campagnes de presse les plus effrénées. Comme on voit c'était une tout autre politique qui s'inaugurait : le centre devenait le pivot de toutes les combinaisons gouvernementales.

Malheureusement pour l'empereur l'impopularité de son projet de loi était extrême. Toute l'Allemagne libérale protesta hautement contre cette tentative cléricale : Guillaume ne broncha pas. Ses ministres se vouèrent corps et âme à la défense de ses théories ; M. de Caprivi et M. de Sedlitz ministre de l'instruction publique se découvrirent. Il semblait enfin que l'on dût avoir raison de toute opposition et que la volonté nettement formulée de l'empereur allait l'emporter sur les répugnances de la majorité : le cléricalisme triomphait. Crac ! soudain, sans que rien eût pu faire prévoir cette détermination bizarre contre toutes les règles du parlementarisme, Guillaume fait retirer le projet de loi sur la réforme scolaire et disparaît lui-même de la scène, pour quelques jours, laissant ses ministres Caprivi et Sedlitz dans la plus fausse et la plus gênante des situations, en face des catholiques furieux et de tous les partis stupéfaits.

Voilà donc la crise ministérielle ouverte, car vous pensez bien que deux ministres si cavalièrement désavoués ne sauraient rester plus longtemps en fonctions. Guillaume était allé s'enfermer dans la propriété royale d'Hubertusstock, sous prétexte de chasse, accompagné seulement de sa *petite suite* et du docteur Leutholz. Au moment même où sa présence était indispensable pour dénouer une situation fort embrouillée il laissait l'empire sans gouvernement constitué, et attendait sans doute, dans le recueillement l'inspiration « du vieil allié de Rosbach » qui ne lui manquait jamais, dit-il, quand le besoin s'en fait sentir.

Cependant les journaux étaient partagés entre la joie de voir écarter de l'école le péril clérical et l'effroi que portait dans tous les partis cette intrusion du caprice impérial dans les affaires législatives. On se demandait si la constitution résisterait longtemps aux empiètements de ce despotisme maladif. Les conservateurs, de leur côté, violemment dépités, et furieux du rôle de dupes qu'ils venaient de jouer, juraient de prendre désormais une attitude d'opposition irréconciliable.

Après huit jours d'incertitude et de malaise l'impérial solitaire fit enfin connaître ses volontés. La démission de M. de Sedlitz était acceptée, M. Bosse était nommé ministre de l'instruction publique ; M. de Caprivi conservé, abandonnant la présidence du conseil des ministres du royaume de Prusse pour ne conserver que la charge, suffisamment lourde déjà, de chancelier de l'Empire.

Les journaux allemands accueillent avec réserve ces mutations dans le personnel gouvernemental. Les plus considérables estiment que

---

FEUILLETON DU « CONFÉDÉRÉ » 16

La Petite Dompteuse

PAR

Armand DUBARRY.

— Montre-moi la somme !
— Ha ! ha !
— Dépêche-toi !
— Curieuse !
— Tu es agaçant !
— Tiens, la voila.
— Que c'est beau !

— Ce sera bien plus beau incessamment. Mais sois prudente, immobilise ta langue, et. par ta sagesse et ton discernement, en cette conjoncture solennelle, prouve que tu sais te diriger en personne experte et avisée.

Rentrée en catimini à l'hôtel, assez tôt pour surveiller les derniers apprêts du déjeuner, Victorine ne pensait qu'à empêcher M. Desroches de donner suite à la résolution qu'il avait adoptée la veille.

Laisser le vieillard aller au champ de foire avant l'assassinat de Marguerite, c'était entraver cet assassinat, c'était risquer de tout compromettre ; il fallait ajourner la promenade projetée.

« De gré ou de force, je le retiendrai à la maison, se jura l'impérieuse nièce, prenant dans un coin du tiroir de son bureau, un flacon de cristal à chaînette d'or, rempli d'une liqueur brune, et pareil aux flacons de sels que portent les dames au théâtres ou en soirée. Gagner la partie engagée et qui s'achève est indispensable à ma sécurité et à mon avenir. »

Le temps, toujours sec et clair n'avait pas fraîchi, le soleil chauffait les jeunes pousses des arbres, les oiseaux chantaient et frétillaient au milieu des feuilles vertes, la brise était tiède, et l'ex raffineur, regaillardi par la température estivale, plein de vigueur et d'entrain.

— Je me sens exceptionnellement bien, dit-il en se mettant à table. As-tu ordonné à Baptiste d'atteler les chevaux au coupé ?

— Oui mon oncle, repartit Mme Dorset, s'asseyant à son tour.

— Nous partirons à une heure et demie, afin d'arriver là-bas à deux heures.

— Pourvu que cette excursion ne vous courbature pas ?

— J'ai mes jambes de quarante ans ce matin.

— Votre imprudence est, malgre cela, blâmable. et je vous en veux de n'avoir point cédé à mes présentes instances.

— Je sais que si je consentais tu m'envelopperais de coton pour me garder indéfiniment, et je te remercie de ta contradiction, qui me démontre une fois de plus ton amitié ; mais tu t'exagères ma faiblesse. Je te certifie qu'actuellement, je revendrais de la robustesse à la plupart des gens de mon âge.

— Devez-vous gaspiller votre argent parce que vous êtes riche ?

M. Desroches ne répondit à cette boutade qu'en tendant la main à sa nièce avec un vif sentiment de reconnaissance, et le domestique commença le service.

A une heure, le repas étant terminé, Mme Dorset roula le fauteuil de son oncle près de la fenêtre de la salle à manger s'ouvrant sur le jardin, et invita le raffineur à boire là son café, qu'elle prépara en l'absence du valet de chambre, et additionna furtivement d'une vingtaine de gouttes de la liqueur que contenait le flacon

ces remaniements n'éclairent pas la situation et qu'il convient d'attendre les évènements pour juger l'organisation nouvelle. Nous ferons comme eux. Quoi qu'il en soit on peut dès aujourd'hui féliciter l'Allemagne d'avoir conservé M. de Caprivi.

Depuis deux ans qu'il est au pouvoir, il a montré des qualités de tact et de prudence fort remarquables ; sa sagesse est un utile contrepoids au despotisme agité de Guillaume. La situation de chancelier sera peut-être un peu diminuée par ce fait qu'il ne préside plus le conseil des ministres prussiens, mais, avec l'état de santé et d'esprit de l'empereur, il n'aura pas trop, sans doute, de toute son activité et de toute son intelligence pour remplir la tâche de plus en plus difficile et périlleuse qui lui reste : assurer la paix de l'Europe en entretenant de cordiales relations avec les autres chancelleries.

Canton du Valais.

Conseil d'Etat. — *Séance du 22 mars 1892*

Le règlement présenté par le Comité d'organisation de l'exposition industrielle de Sion pour 1892 est approuvé par le Conseil d'Etat.

— Le nommé D. E., de Lens, âgé de 19 ans, condamné pour vol à 2 ans de prison, subira sa peine dans la maison de correction de Drogenss (Fribourg).

—«(o)»—

Un argument convaincant auprès de la justice valaisanne.

Deux habitants du district de Sierre sont en procès. Aux débats, le défenseur de l'un d'eux, M. l'avocat K., à court, paraît-il, de raisons sérieuses se rattachant à la cause, s'écria d'une voix vibrante et avec un geste triomphant en agitant au-dessus de sa tête une feuille de papier :

« Au reste, que vous dirai-je de plus, Mes-« sieurs les juges, nous avons en main une « pièce qui vous fera condamner notre adver-« saire : c'est la preuve qu'il est abonné au « *Confédéré* et qu'il a même payé son abon-« nement. »

Jugez, amis lecteurs, de la stupéfaction du tribunal, en entendant formuler une pareille accusation en l'an de grâce 1892. O abomination ! Comment pourrait-on donner raison en justice à un homme qui se permet d'être abonné au journal de l'opposition et surtout d'en payer l'abonnement ! Au gibet un semblable criminel ! !

Maintenant il nous reste à expliquer de quel stratagème s'est servi le client de M. K. pour procurer à son avocat la pièce établissant que son adversaire était réellement abonné au *Confédéré*. Toute conscience honnête aura peine à croire à tant de perfidie. Oyez plutôt :

Le tartufe dont nous parlons se rendit un de ces derniers jours auprès de l'expédition du *Confédéré* et s'exprima ainsi :

« Monsieur, je suis associé avec M. pour l'a-« bonnement à votre journal ; je dois donc lui « remettre ces jours la moitié du prix de cet « abonnement, seulement, je voudrais être cer-« tain qu'il a accepté la carte de rembours et « je vous prierai, à cet effet, de bien vouloir « me donner une déclaration établissant que « mon associé vous a payé. »

Naturellement, l'éditeur accéda à ce désir et remit la déclaration demandée.

Or, cette déclaration extorquée par un mensonge ne devait servir au procès que comme pièce à conviction pour prouver que M. était réellement abonné au *Confédéré* afin de chercher à lui nuire auprès des juges en mettant à découvert ses sentiments politiques.

Il paraît toutefois que le tribunal de Sierre ne s'est pas laissé influencer par un argument semblable et à peine digne d'un petit avocat de village.

N'est-ce pas, lecteurs, que cette manière d'agir est franche et loyale ! Que penserez-vous de son auteur quand vous saurez que celui qui a manigancé ce joli truc n'est autre que l'illustre **Fabien Mabillard**, ancien juge de Chalais, destitué de ses fonctions par suite d'un acte de défaut de biens d'une valeur de soixante francs, environ. (Voir *Bulletin officiel*.)

Nos confédérés doivent être étonnés d'apprendre comment en Valais certains conservateurs pratiquent la tolérance et respectent les convictions de leurs adversaires politiques.

— (o)—

Dimanche matin, vers 10 heures, le cornet d'alarme mettait en émoi les populations de Bex et de St-Maurice. Mais l'on sut bientôt qu'il ne s'agissait que du pont du chemin de fer sur le Rhône, près des Palluds. Il paraît que la locomotive du train de 7 heures avait laissé tomber sur le pont, des charbons qui, activés par la violence du vent, communiquèrent le feu au bois. Dès que l'alarme fut donnée, deux pompes de la localité de Bex se rendirent en toute hâte sur le lieu du sinistre et, grâce à leur activité, le feu put être maîtrisé. Deux trains de la matinée ont dû transborder les voyageurs.

Quoiqu'à une heure l'incendie fut complètement éteint, l'une des pompes resta sur les lieux jusqu'au soir.

—o—

La Société d'Agriculture de Martigny fera donner gratuitement un cours pratique d'arboriculture, vendredi 1er avril prochain, sous la direction de M. Bollen, jardinier.

Les agriculteurs sont instamment priés d'y assister. Réunion à huit heures du matin devant l'hôtel de Ville. Le Comité.

Confédération Suisse

Franchise de port en faveur des incendiés de Sevelen (St-Gall). — A teneur de l'autorisation donnée par le Conseil fédéral, en date du 22 octobre 1874, la franchise de port est accordée en faveur des *incendiés de Sevelen* (St-Gall), pour tous les dons jusqu'au poids de 5 kg. (y compris les envois d'espèces et les mandats-poste) qui leur seront adressés. Cette franchise de port s'étend aussi pour les correspondances reçues ou expédiées par les comités de secours institués pour la répartition de ces dons.

BALE-VILLE. — Les *Basler Nachrichten* citent un fait odieux.

On sait que le corps de Gatti a été transporté à Bâle. Or il paraît que la tête du condamné à mort a été exposé dimanche et lundi au Vesalianum (institut anatomique de l'Université de Bâle) et montrée moyennant finance par le concierge de l'établissement.

ARGOVIE. — Un tribunal de district de ce canton s'est trouvé l'autre jour dans un embarras peu ordinaire. Il s'agissait d'un procès en revendication d'héritage. Le plaignant fut invité à prouver son degré de parenté avec le défunt. Le bonhomme, un peu simple d'esprit, ne put fournir que les renseignements suivants : « A ma connaissance le père du frère de la tante du défunt était le frère de l'oncle de mon unique sœur. » Le tribunal, n'ayant pu voir clair dans cette parenté embrouillée, a ajourné les débats.

---

de cristal susmentionné,

— Tenez, mon oncle, reprit-elle mielleusement en présentant au vieil industriel une tasse de porcelaine fine aux trois quarts pleine.

— Merci fit Desroches.

— Buvez ; il est à peine chaud.

L'ex raffineur but de confiance, et rendit la tasse à sa nièce.

— Un petit verre de chartreuse ? proposa celle-ci.

— Volontiers ; ça facilitera ma digestion.

— Maintenant, mon oncle, si vous le permettez, je vais achever ma toilette.

— A ton aise, mon enfant ; je lirai mon journal pendant ton absence.

— C'est cela.

— Ne sois pas longtemps.

— Quelques minutes.

Victorine sortit, remonta chez elle, et revint au bout d'une demi-heure.

— Madame, lui annonça, à voix basse, le domestique, qui achevait de desservir, monsieur s'est endormi

— Ah ! dit-elle, feignant la surprise. Hé bien ! laissez-le reposer.

« Le sommeil lui est favorable.

Le valet se retira à pas de loup.

« Il dort, murmura avec une joie secrète Mme Dorset en considérant son oncle.

« Le soporifique a vite agi.

« J'ai, il est vrai, forcé la dose.

« Si Graufon dégage sa parole, le danger sera conjuré. »

Et, ôtant son mantelet et son chapeau, elle déchira les bandes de revues, de journaux illustrés, et feuilleta ces publications, assise à sept ou huit pas de M. Desroches.

A trois heures, tranquilisée sur la léthargie de ce dernier, elle se rendit à l'antichambre et ordonna de dételer.

— Monsieur est indisposé et reste à la maison, expliqua-t-elle.

Puis elle ferma sans bruit la fenêtre de la salle à manger, abandonna le vieillard sur son fauteuil, et s'esquiva en marmottant :

« Le moment est propice ; allons emprunter au coffre forts les quarant-cinq mille francs dont nous avons besoin demain matin. »

IX

ENTRAVE IMPRÉVUE

Ainsi que l'avait prévu la femme du rajah, Brigard et Chalu, furieux qu'on les eût envoyé au loin chercher une pesante charge de viande, lanternèrent systématiquement à l'aller et au retour, s'arrêtèrent chez les marchands de vin pour se reposer et se désaltérer lorsqu'ils se sentaient hors d'haleine, ce qui se produisait tous les cinq à six cents pas, et ne rentrèrent au campement qu'à midi passé.

— Nous pensions que vous vous étiez égarés en route, leur dit ironiquement Mme Barbavara.

— Il y a loin d'ici à la Villette, répliqua Chalu.

— Et l'on ne porte pas aussi facilement cent livres de viande de boucherie que cent livres de plume, ajouta Brigard en déposant à terre son fardeau.

— Buse, on les porte, au contraire, plus facilement, puisqu'elles tiennent moins de place et pèsent tout autant.

— Pèsent tout autant ? répéta Brigard, les yeux écarquillés.

— Déjeunez vite ; vous nettoierez les cages des animaux, commanda le dompteur, se levant de table la pipe à la bouche.

— Où vas-tu ? questionna Mme Barbavara, voyant son mari brosser son chapeau.

— Faire une partie de piquet, au café, avec les confrères.

(*A suivre.*)

NEUCHATEL. — Lundi 21 mars, ont été ensevelis au Locle les époux Michel, habitant les Jean d'Hôteaux. Ces bons vieux sont morts à un jour de distance et ont été enterrés ensemble. Ils étaient âgés, le mari de 78 ans et la femme de 73 ans.

VAUD. — Un grave accident a mis en émoi la population d'Orbe et des environs. M. Th. Buchet, pasteur impositionnaire à Lausanne, remplissait l'intérim de la paroisse d'Agiez pendant l'hiver écoulé. Il occupait volontiers ses loisirs en allant à la pêche, mais cet exercice lui a été fatal.

Mercredi 23 courant, il est allé pêcher dans l'Orbe entre Agiez et Montcherand, et son corps a été relevé dans l'Orbe, lieu dit au Puisoir près Orbe, à la tombée de la nuit. L'inspection locale, faite par l'office du juge de paix démontre à l'évidence que M. Buchet a glissé d'une pointe de rocher, dans l'Orbe, très enfiée en ce moment par la fonte des neiges.

Il résulte de déclarations de personnes qui ont vu M. Buchet se diriger vers l'Orbe le matin que l'accident se serait produit entre 10 et 11 heures du matin.

ST-GALL. — *Le désastre de Sevelen.* — Le boulanger Tischhauser, homme fortuné et jeune encore, travaillait vendredi vers 3 heures, dans ses vignes qui grimpent le long des flancs du Gaisberg lorsque la cloche d'alarme le fit se retourner et quitter précipitamment son labeur.

Là-bas, à ses pieds, dans la vallée, sa coquette maison blanche assise entre deux moulins au bord du ruisseau brûlait.

Le fœhn, lui, ce terrible vent, soufflait avec une violence inouïe.

Deux heures après, la partie nord du village de Sevelen était réduite en cendres. Tout secours devint inutile.

Dans la rue principale répandaient une odeur insupportable de roussi, les os carbonisés de neuf pièces de bétail et d'un cheval. Partout, dans les maisons en ruines, au cimetière, dans l'église des objets tordus ou réduits en poussière.

Une femme en couches et son mari atteint de rhumatisme articulaire, ne pouvant remuer aucun membre, ont pu encore être traînés à temps dans leur lit au grand air. Un sexagénaire qui avait voulu sauver son bétail fut brûlé grièvement et ne dût son salut qu'à un saut dans la fontaine du village.

78 bâtiments sont détruits ainsi que l'église. Seul le clocher, contenant encore ses cloches, est debout. La chaleur était tellement intense, qu'il était presque impossible de s'approcher du foyer de l'incendie. Les tisons enflammés emportés par le vent constituaient un danger des plus sérieux pour les localités avoisinantes. Les pompes étaient accourues rapidement de tous les environs sur le théâtre du sinistre, mais le manque d'eau rendait leurs efforts à peu près impuissants. Le bétail et les mobiliers ont pu cependant être sauvés en grande partie grâce à des efforts surhumains. La plupart des bâtiments étaient assurés ; malgré cela, les incendiés ont éprouvé de grandes pertes. On a heureusement aucun accident de personnes à déplorer.

Toute idée criminelle doit être écartée. Les dégâts s'élèvent en ce qui concerne les bâtiments seuls à 320,000 fr. Personne encore ne peut définir — même approximativement — les autres pertes, la commune étant fort riche.

Les incendiés se sont réfugiés chez des parents ou amis habitant l'autre partie du village.

Le préfet de Lichtenstein a fait remettre 500 gulden comme premiers secours.

Nouvelles Etrangères.

France

Une explosion de dynamite a eu lieu rue de Clichy, 39, dans la maison habitée par l'avocat général Bublon, qui requit contre les anarchistes de Levallois ; la maison est éventrée, les -scaliers effondrés, les fenêtres brisées, le nombre exact des blessés est encore inconnu ; officiellement ils seraient quatre. On affirme que personne n'a été tué.

La terreur et la stupéfaction sont grandes.

L'indignation est à son comble.

— L'explosion de la rue de Clichy a causé une grande consternation. La maison dynamitée n'a plus que quatre murs, les vitres et les volets des maisons voisines ont été brisés ; l'auteur de l'attentat s'est enfui. Un jeune homme qui passait au moment de l'exploision, vit un individu aux cheveux bruns, mal vêtu, sortant précipitamment de la maison, disant qu'il était inutile d'aller chercher les pompiers, qu'il s'agissait d'une plaisanterie.

Les magistrats sont sur les lieux.

Le nombre des blessés est de six dont une femme assez gravement. Il n'y a pas de mort à déplorer malgré les bruits qui ont couru.

Mœurs corses — On télégraphie d'Ajacio, 24 mars ;

Hier, deux habitants du village d'Osani, les nommés Geronimi et Santini, se prirent de querelle sur la place publique. Geronimi, qui était armé d'un fusil, ne tarda pas à épauler et à faire feu. Santini tomba mortellement atteint.

Attiré par la détonation, le fils de la victime accourut, un fusil à la main, et voyant le meurtrier de son pére qui prenait la fuite, il déchargea sur lui son arme et l'étendit raide mort Puis lui-même gagna la campagne.

Allemagne

Un grand incendie, qui a éclaté dans la nuit de mardi, a détruit à Immenhausen, près de Cassel, 60 maisons et 40 dépendances. Beaucoup de bétail a péri dans les flammes. Les pompiers et la troupe secours envoyés de Cassel ont réussi à se rendre maître du feu.

Espagne

Un crime mytérieux a été commis lundi à Grenade. Le marquis de Cavaselice a été assassiné par un inconnu qui s'est introduit dans la maison sous le prétexte qu'il venait faire une visite.

L'assassin s'est enfui après avoir enfermé la famille du marquis Cavaselice dans l'appartement.

Indes anglaises

Une révolte d'indigènes. — On mande de Singapour que le chef des insurgés du district de Pahang, dans la presqu'île malaise, qui s'était réfugié dans la jungle, après la défaite de ses partisans, est parvenu de grouper de nouveau autour de lui des forces considérables. Il s'est émparé de la station de Temerloh, après avoir massacré un certain nombres d'agents de police sikhs.

Afrique occidentale

Une défaite des anglais. — La nouvelle d'une défaite des Anglais à Tambi, ou Timbo (Sierra-Leone), a fait l'objet d'une question adressée par lord Kimberley au secrétaire pour les colonies, dans l'avant dernière séance de la Chambre des pairs. Lord Knutsford a confirmé qu'aux termes d'une dépêche de Fretown, le capitaine Robinson avait attaqué, sans succès la principale place forte des indigènes de Pamposi et qu'il avait été tué, ainsi qu'un agent de police.

D'après de nouvelles dépêches, il paraît qu'une quinzaine d'hommes, qui faisaient partie de la petite troupe du capitaine Robinson ont été blessés. Tambi serait une place forte, entourée de palissade et siuée à 100 milles de la côte environ.

Angleterre

Un curieux mariage se célèbrera prochainement en Angleterre. Sir Edward Watkin, le député libéral-unioniste bien connu, qui est un des directeurs de la compagnie du South-Eastern railway, serait sur le point d'épouser Mme veuve Herbert Ingram, propriétaire du grand journal illustré *The Illustrated London News*, laquelle est âgée de quatre-vingts ans et possède une fortune de 300000 livres sterling, soit environ 7 millions et demi de francs. Sir Edward a soixante-treize ans.

Etats-Unis

Grave conflit. — On mande de Washington que le Sénat a reçu communication de la réponse de M. Harrison au sujet des pêcheries de Behring. M. Harrison déclare que si l'Angleterre refuse de protéger les pêcheries, les Etats-Unis n'hésiteront pas à employer la force pour assurer le respect de la loi.

VARIETES

Trois élèves de l'Ecole des Beaux-Arts... de Marseille causent sur la Cannebière.

— Mon cher — dit l'un — j'ai peint l'autre jour une petite planche de sapin en imitation de marbre avec tant d'exactitude qu'elle coule au fond de l'eau...

— Peuh ! fait un autre — hier j'ai suspendu mon thermomètre au chevalet sur lequel est ma « vue des régions polaires ». Il est descendu immédiatement à vingt degrés au-dessous de zéro.

— Tout cela n'est rien — conclut le dernier — mon portrait du marquis de la Camargue est si vivant qu'il faut le raser deux fois par semaine !

— *Une fête chez le bon Dieu.* — Un jour, le bon Dieu eut l'idée de donner un fête dans son palais d'azur.

Toutes les vertus furent invitées, les vertus seules ; les messieurs ne furent pas conviés, rien que des dames.

Il vint beaucoup de vertus, de grandes et de petites. Les petites vertus étaient plus agréables et plus courtoises que les grandes, mais toutes semblaient très contentes.

Mais voilà que le bon Dieu remarqua deux belles dames qui semblaient ne pas se connaître. Le Maître de la maison prit une de ces dames par la main, et la mena vers l'autre.

— La Bienfaisance ; dit-il en désignant la première. — La Reconnaissance, ajouta-t-il en montrant la seconde. Les deux vertus furent indiciblement étonnées. Depuis que le monde est monde, et il y avait longtemps de cela, elles se rencontraient pour la première fois !

Première maison suisse d'exportation **d'étoffes de dames, de messieurs et pour ménages**
Envoi directe ment aux particuliers au mètre, par robe ou par pièce au prix de la fabrique.
Grand choix d'étoffes

OETTINGER et Cie

Centralhof --- ZURICH --- Centralhof
Diplômés à l'Exposition nationale suisse de Zurich en 1883.

Echant. d'étoffes envoyés franco à domicile
Envoi gratuit des illustrations de mode
Exécution sur mesure de toutes les Toilettes de dames.
Costumes et confections à la dernière mode.
Grand assortiment de confect. pour dames.

Grande exposition dans toutes les salles de vente et devantures

des plus **nouveaux modèles originaux de Paris en costumes, matinées. blouses et confections.**

2000 pièces d étoffes élégantes suffisantes pour une robe — la robe depuis fr. **10. 50.**

P. S. — Sur demande nous envoyons aux dame demeurant à l'étranger des échantillons d'étoffes des costumes modèles et robes pour la confection à domicile, ainsi que toutes les étoffes nouvelles pour vêtements des dames et enfants. Nos nouvelles illustrations coloriées des modèles sont envoyées gratis.

ŒTTINGER & Cie
Centralhof, Zurich.

!! Réveils-matin !!

HELVÉTIA

Les seuls que l'on puisse vendre de confiance *pour le prix dérisoire de fr. 6* Beauté et solidité, qualité garantie.
Albin Rochat, Charbonnières (Vallée de Joux) m5—1

Foin à vendre

à la ferme du Duzillet sous St-Triphon rière Ollon, environ 25,000 Kos. S'adresser au Gérant H. Durand à Saint-Triphon. 3—1

On demande à louer

à St-Maurice depuis le 18 avril au 10 juin une chambre meublée avec deux lits pour une famille avec deux enfants. Adresser les offres jusqu'au neuf avril à l'agence *Haasenstein et Vogler, Sion* 3—1



Ingrédients

de P. HARTMANN,
PHARMACIEN
à **Steckborn** Thurgovie
pour préparer soi-même un

excellent cidre de ménage

parfaitement sain et savoureux
Prix fr 3. 85 la dose (sans sucre) pour 150 litres, avec mode d'emploi.
Prendre garde aux contrefaçons!
Certificats gratis et franco à disposition. Dépôts :
Sion : Pharm G Faust ; Pharm. Hoffmann. — Monthey : Ph rm. H. Zumoffen.

On demande

pour le 15 avril *au plus tard* un jeune homme fort et intelligent comme apprenti boulanger, chez TAIRRAZ, Martigny. 2—2

Nous avons l'avantage de porter à la connaissance de notre nombreuse clientèle, ainsi que du public en général, que dès le 1er février nous ouvrons une nouvelle succursale à

LUGANO (Tessin)

et que dès la même date nous avons pris la régie complète des journaux suivants :

LUGANO: ***Gazetta Ticinese***
Il Corriere del Ticino
Il Credente Cattolico.
LOCARNO: ***Il Dovere***
La Liberta
BELLINZONE: ***La Riforma***

Pour toute publicité dans ces journaux, s'adresser en conséquence exclusivement à notre maison, la plus ancienne agence de publicité du monde, fondée en 1855.

HAASENSTEIN ET VOGLER

Lausanne, 24, place Palud

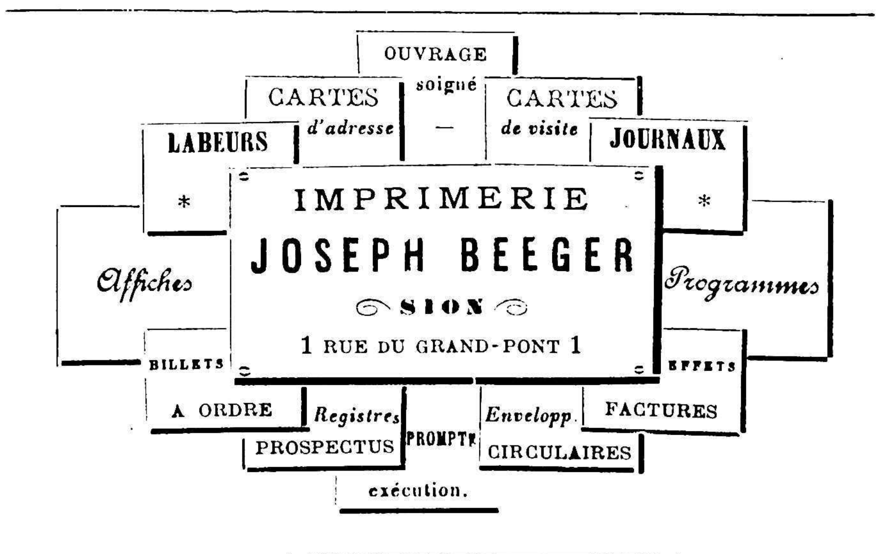
SION, MONTREUX. VEVEY, etc.

Vin de France et d'Italie

rouge et blanc 1er choix
Asti mousseux, Malaga etc.
3—2 ALBERT CRETTON, Martigny-Ville.

Distillerie d'absinthe suisse

Liqueurs fines et ordinaires J. & E, FAVRE,
MONTHEY. *Représentants et dépositaires* du **Bitter des Diablerets.**

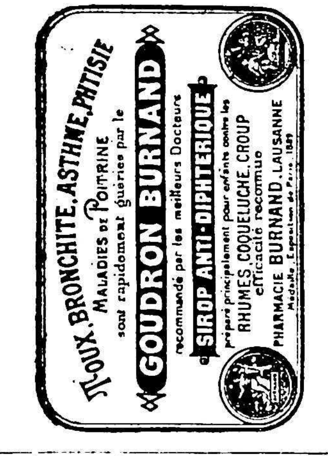


Emigrants

pour tous pays d'outre-mer sont transportés aux conditions les plus favorables par l'*Agence générale maritime*

ZWILCHENBART à Bâle.

Pour traiter s'adresser aux *agents pour le Valais MM.*
Gabriel Veuillet St-Maurice
Louis-Xavier de Riedmatten, Sion.
Emile Bürcher, Brigue. m40—3



Champignons.

La fabrique de conserves, Saxon, achète à des prix favorables la *morille* et autres champignons comestibles 5v1

Chaufour des Bains de Lavey

La meilleure chaux grasse connue pour bouillie bordelaise et p. construction. S'adresser au sous-gérant François Pasche, à Lavey.

Quiconque ???

désire gagner *vite et beaucoup d'argent* s'adresse à
W. Krüger-Römer à Zurich.

Agents et Voyageurs.

sérieux. demandés partout Bonne provision et salaire fixe. De plus amples détails seront donnés aux offres à l'administration du *"Beobachter" Zurich.*

Elixir Stomachique de Mariazell.



Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac

et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoïdes (veine hémorrhoïdale). — Prix du flacon avec mode d'emploi: **Fr. 1, flacon double Fr. 1.80.** — Dépôt central: pharm. „zum Schutzengel" **C. Brady** à **Kremsier** (Moravie), Autriche. Dépôt général d'expédition pour la Suisse chez **Paul Hartmann** pharm. à **Steckborn. Dépôt à** *Sion:* Pharmacie Faust ; pharmacie C. A. Hofmann ; pharmacie V. Pitteloud ; pharmacie de Quay ; *à Brigue* : Pharmacie Gemsch ; à *Martigny-Bourg*: Pharmacie Joris; *Martigny-Ville* pharmacie Morand ; *Sembrancher* Pharmacie Taramarcaz ; *Sierre* : Pharmacie de Chastonay.